

Le recyclage des emballages métalliques

Au même titre que les **plastiques**, le **verre**, les **papiers** et **cartons**, le recyclage des **métaux** est une nécessité première, à la fois pour notre santé, mais aussi pour l'environnement. Dans cet article, nous faisons le tour de la question et nous vous expliquons pourquoi il est nécessaire de recycler les métaux et comment procéder à ce recyclage.

Qu'entend-t-on lorsqu'on parle de recyclage des métaux ?

Lorsqu'on parle de **recyclage des métaux**, on parle du recyclage de l'acier (boîte de conserve, aérosol, bouteille métal...) et de l'aluminium (canette, barquette d'aluminium, feuille d'aluminium...).

Une fois triés que deviennent-ils ?

Ils sont acheminés jusqu'au Centre de Tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence où ils connaîtront un second tri permettant de séparer les emballages selon leur composition.

L'**acier** est séparé du reste des métaux par un aimant. Il peut être recyclé indéfiniment sans perte de qualité dans une aciérie !

Les métaux non ferreux, comme l'**aluminium**, sont récupérés à la main par les trieurs sur la chaîne de tri. Il est ensuite comprimé par une presse à balles puis envoyée dans une fonderie. Les emballages en aluminium dits "rigides", comme les canettes, les boîtes de conserve, les aérosols, sont envoyés chez un affineur pour être fondus. Ils sont ensuite transformés en lingots et réutilisés pour fabriquer de nouveaux objets ou de nouveaux emballages. Les emballages en aluminium dits "souples" comme les feuilles d'aluminium, les bouchons à vis, les couvercles, sont envoyés vers une usine de pyrolyse qui les transformera en poudre ou en fragments qui seront réutilisés dans l'industrie.

Comment faire la différence entre un emballage en aluminium et un emballage en acier ?

A l'œil nu, il est difficile de distinguer un emballage en aluminium d'un emballage en acier. Rassurez-vous, à la maison, il n'est pas nécessaire de distinguer les emballages en aluminium des emballages en acier car tous les emballages métalliques doivent être jetés dans le bac de tri. Si toutefois vous souhaitez savoir de quoi est constitué votre emballage, rien ne vaut le test de l'aimant ! Si l'aimant est attiré par l'emballage, cela signifie qu'il est en acier, ou contient de l'acier. Si l'aimant n'est pas attiré par l'emballage, il s'agit alors d'aluminium. C'est d'ailleurs à l'aide d'un gros aimant, appelé overband, que votre centre de tri sépare les emballages en acier des emballages en aluminium. Qu'il soit en aluminium ou en acier, l'emballage doit être jeté dans le bac de tri !

Le saviez-vous ?

Abandonné dans la nature, l'acier rouille et met entre 5 et 10 ans à disparaître. Recyclé sous forme de ferrailles, il fournit 47 % de l'acier français.

Le recyclage de l'aluminium permet une économie énergétique non négligeable : 95% de l'énergie nécessaire à la production de l'aluminium première fusion !

L'aluminium et l'acier sont 100 % recyclable, et à l'instar du verre, on peut le recycler à l'infini !

Quels sont les emballages métalliques que je peux recycler ?

Déposez uniquement les canettes, boîtes de conserve, papiers et barquettes aluminium, couvercles métalliques et aérosols...



Tous les autres métaux casserole, ferraille, vélo cassé... doivent impérativement être apportés en déchèterie (mobilier de jardin...).